

EXAMEN EUROPEEN DE QUALIFICATION 2003

EPREUVE D - PARTIE II

Cette épreuve contient :

- * Lettre du client suivie de quatre (4) questions 2003/DII/f/1 - 4

- * Annexe : Calendrier pour 2002 et 2003 avec indication des dates auxquelles l'un au moins des bureaux de réception de l'OEB ne sera pas ouvert pour recevoir le dépôt des pièces 2003/DII/f/5 - 6

45% des points constituant la note pour l'épreuve D sont consacrés à la partie I et 55% à la partie II.

Vous êtes mandataire en brevets européens et recevez aujourd'hui la lettre ci-dessous d'un nouveau client, la société néerlandaise "PP" (Plug & Pray), que vous représenterez dans les procédures devant l'OEB.

« Nous fabriquons des fiches à haut voltage, haute fréquence (HVHF). Nos seuls marchés sont l'Europe et les Etats-Unis.

Au cours des trois dernières années, notre service R&D a développé une nouvelle génération de fiches HVHF. Habituellement, les contacts de ces fiches sont de section circulaire. Or, nos développeurs ont constaté que la durée de vie du produit peut être prolongée sensiblement si l'on utilise des contacts de section triangulaire.

Le 1.3.2001, nous avons déposé une première demande de brevet US1 auprès de l'USPTO, étant donné que les Etats-Unis sont le marché le plus important pour nous et que nous sommes très prudents en raison des procès en contrefaçon de brevets. US1 décrit et revendique une fiche HVHF munie de contacts de section triangulaire.

Quelques mois plus tard, nos développeurs ont découvert que les contacts de section carrée prolongent également la durée de vie du produit par rapport aux fiches traditionnelles. Nous avons donc déposé, le 1.11.2001, une nouvelle demande de brevet américain US2 en tant que "continuation-in-part" (CIP) d'US1. La demande US1 a été retirée juste après le dépôt de US2. US2 décrit et revendique le même objet qu'US1. En outre, US2 décrit et revendique une fiche munie de contacts de section carrée. Un brevet US a été délivré en février 2003 pour notre demande US2 telle que déposée.

Comme nous avons également besoin d'une protection par brevet en Europe, nous avons déposé auprès de l'OEB une demande de brevet européen EP1 désignant tous les Etats contractants et revendiquant la priorité d'US2. Nous avons produit les documents suivants : description, revendications, abrégé, dessin, désignation de l'inventeur, déclaration de priorité ainsi qu'une copie certifiée conforme d'US2, et un chèque correspondant au montant de la taxe de dépôt et de la taxe de recherche. EP1 a été envoyée à l'OEB le 29.10.2002 par lettre recommandée ordinaire, via les services postaux nationaux. Le récépissé de l'OEB indique que les pièces de la demande EP1 ont été reçues par l'OEB le 8.11.2002.

EP1 décrit et revendique le même objet qu'US2. En outre, EP1 décrit et revendique une fiche munie de contacts de section pentagonale, étant donné qu'entre-temps nous avons découvert qu'une telle section pentagonale prolonge également la durée de vie du produit. En fait, nos développeurs ont constaté que l'effet surprenant du prolongement de la durée de vie des fiches HVHF ne s'obtient que si les contacts de la fiche ont une section triangulaire, carrée ou pentagonale. Nous avons discuté de l'unité de l'invention d'EP1, mais il nous était clair que les trois variantes revendiquées sont en fait des solutions équivalentes au même problème, et qu'elles sont liées par le même concept inventif. Par conséquent nous avons déposé une seule demande pour ces trois solutions. Etant donné que nous ne savons pas encore laquelle des trois solutions est la plus prometteuse du point de vue commercial, nous souhaiterions obtenir une protection par brevet pour toutes les trois solutions. Le mois dernier, nous avons commencé à faire de la publicité pour nos fiches munies de contacts de section triangulaire ou carrée.

Nous pensions être en position favorable jusqu'à ce que nous reçûmes, la semaine dernière, une lettre d'avertissement de notre concurrent français LBP ("La Bonne Prise"). Il nous y informe que son brevet européen EP2 divulgue et revendique des fiches HVHF munies de contacts de section triangulaire ou carrée. EP2 a été délivré pour DE, ES, FR et GB.

LBP vend des produits aux Etats-Unis ainsi qu'en DE, ES, FR et GB. Par le passé, LBP n'a déposé de demandes de brevet que pour ces cinq pays. Du fascicule du brevet d'EP2, qui était annexé à la lettre d'avertissement, nous avons constaté que la mention de la délivrance d'EP2 avait été publiée le 6.11.2002. La lettre indiquait par ailleurs qu'EP2 avait été délivré sans publication antérieure de la demande et que le bref laps de temps qui s'est écoulé entre le dépôt et la délivrance était dû à une requête en traitement accéléré. EP2 a été déposée le 14.11.2001 et revendique la priorité de FR1, une demande de brevet français de LBP ayant pour date de dépôt le 6.6.2001. Nous avons fait des recherches et constaté que FR1 ne décrit et ne revendique que des fiches munies de contacts de section triangulaire.

Afin de dénouer rapidement la situation, nous avons prévu, à la fin de la semaine prochaine, une réunion avec LBP pour examiner un éventuel accord.

Nous avons effectué quelques préparatifs en vue de cette réunion et découvert que LBP avait déposé une autre demande de brevet européen EP3. EP3 a été déposée le 15.3.2001 sans revendication de priorité. EP3 divulgue et revendique un système de blindage pour des fiches HVHF. Les pays suivants ont été désignés : DE, ES, FR et GB. Le rapport de recherche d'EP3 a été publié le 24.9.2002 et ne contient qu'une seule citation, à savoir un document allemand cité en tant que document "A". Nous avons consulté le dossier d'examen d'EP3, et nous avons constaté qu'une première communication avait été émise indiquant que la délivrance serait possible si LBP modifiait la demande en vue de surmonter certaines objections quant à la clarté.

Il est à noter que le 1.10.2000, nous avons déposé, avec notre filiale espagnole et en tant que codemandeurs, une demande de brevet espagnol ES1 qui décrit et revendique deux systèmes de blindage pour fiches HVHF. L'un de ces deux systèmes de blindage, à savoir S1, correspond exactement à celui qui a été exposé dans EP3. Le deuxième système de blindage, S2, est quant à lui tout à fait différent. Le 15.1.2003, l'office espagnol des brevets a délivré un brevet pour ES1 sans modification.

A l'expiration du délai de priorité, nous étions convaincus de l'intérêt commercial de S2, mais nous étions sceptiques en ce qui concerne S1. Par conséquent, nous avons déposé le 1.10.2001, également en tant que codemandeurs, une demande PCT PCT1 (afin de différer les coûts) ainsi qu'une demande de brevet européen EP4, toutes deux revendiquant la priorité d'ES1. EP4 décrit et revendique uniquement S2, et PCT1 décrit et revendique uniquement S1. Les abrégés d'EP4 et de PCT1 ont le même contenu que l'abrégé d'ES1 qui décrit les deux systèmes de blindage.

Nous avons déposé PCT1 en espagnol avec toutes les désignations possibles en acquittant les taxes de dépôt, de recherche et de désignation.

PCT1 et EP4 ont toutes deux été publiées avec rapport de recherche le 10.4.2002. Bien que le rapport de recherche de PCT1 indique que l'objet revendiqué est clairement brevetable, nous avons décidé que S2 présentait davantage d'intérêt pour nous que S1. Par conséquent, nous n'avons entrepris aucune action concernant PCT1 après son dépôt. »

- 1) Quelle est la situation, d'un point de vue brevet, des fiches HVHF ?
- 2) Quelle est la situation, d'un point de vue brevet, des systèmes de blindage ?
- 3) Analysez la position de négociation de PP en vue de la réunion avec LBP la semaine prochaine.
- 4) Si la réunion avec LBP n'aboutit pas, que peut faire PP à l'encontre du portefeuille brevets de LBP et que peut faire PP pour améliorer sa position?

2002

**COMMUNICATIONS DE
L'OFFICE EUROPEEN DES
BREVETS**

**Communiqué du Président de
l'Office européen des brevets, en
date du 29 août 2001, relatif
aux jours de fermeture des
bureaux de réception de l'OEB en
2002**

1. Conformément à la règle 85(1)
CBE, les délais qui expirent un jour
où l'un au moins des bureaux de
réception de l'OEB n'est pas ouvert
pour recevoir le dépôt des pièces
(jours de fermeture) sont prorogés
jusqu'au premier jour suivant où tous
les bureaux de réception sont ouverts
pour recevoir ce dépôt et où le
courrier normal est distribué.

2. Les bureaux de réception de l'OEB
à Munich, à La Haye et à Berlin ne
seront ouverts ni le samedi, ni le
dimanche, pour recevoir le dépôt des
pièces. Les autres jours de fermeture
au cours de l'année 2002 sont
énumérés dans la liste ci-après.

JANVIER D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	FEVRIER D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	MARS D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	MAI D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	JUIN D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	AOÛT D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	SEPTEMBRE D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
OCTOBRE D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	NOVEMBRE D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	DECEMBRE D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Tage/Days/Jours 2002		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr - New Year's Day - Nouvel An	01.01.02	x	x	x
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	29.03.02	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	01.04.02	x	x	x
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête nationale	30.04.02		x	
Maifeiertag - May Day - Fête du travail	01.05.02	x	x	x
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	09.05.02	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	20.05.02	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	30.05.02	x		
Mariä Himmelfahrt - Assumption Day - Assomption	15.08.02	x		
Tag der Deutschen Einheit - Day of German Unity - Fête Nationale	03.10.02	x		x
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.02	x		
Heiliger Abend - Christmas Eve - Veille de Noël	24.12.02	x	x	x
1. Weihnachtstag - Christmas Day - Noël	25.12.02	x	x	x
2. Weihnachtstag - Boxing Day - Lendemain de Noël	26.12.02	x	x	x
Silvester - New Year's Eve - Saint-Sylvestre	31.12.02	x	x	x

2003

**COMMUNICATIONS DE
L'OFFICE EUROPEEN DES
BREVETS**

**Communiqué du Président de
l'Office européen des brevets, en
date du 10 octobre 2002, relatif
aux jours de fermeture des
bureaux de réception de l'OEB en
2003**

1. Conformément à la règle 85(1)
CBE, les délais qui expirent un jour
où l'un au moins des bureaux de
réception de l'OEB n'est pas ouvert
pour recevoir le dépôt des pièces
(jours de fermeture) sont prorogés
jusqu'au premier jour suivant où tous
les bureaux de réception sont ouverts
pour recevoir ce dépôt et où le
courrier normal est distribué.

2. Les bureaux de réception de l'OEB
à Munich, à La Haye et à Berlin ne
seront ouverts ni le samedi, ni le
dimanche, pour recevoir le dépôt des
pièces. Les autres jours de fermeture
au cours de l'année 2003 sont
énumérés dans la liste ci-après.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr – New Year's Day – Nouvel An	01.01.2003	x	x	x
Heilige Drei Könige – Epiphany – Epiphanie	06.01.2003	x		
Karfreitag – Good Friday – Vendredi Saint	18.04.2003	x	x	x
Ostermontag – Easter Monday – Lundi de Pâques	21.04.2003	x	x	x
Nationalfeiertag – National Holiday – Fête nationale	30.04.2003		x	
Maifeiertag – May Day – Fête du Travail	01.05.2003	x	x	x
Tag der Befreiung – Liberation Day – Journée de la Libération	05.05.2003		x	
Christi Himmelfahrt – Ascension Day – Ascension	29.05.2003	x	x	x
Pfingstmontag – Whit Monday – Lundi de Pentecôte	09.06.2003	x	x	x
Fronleichnam – Corpus Christi – Fête-Dieu	19.06.2003	x		
Mariä Himmelfahrt – Assumption Day – Assomption	15.08.2003	x		
Tag der Deutschen Einheit – Day of German Unity – Fête nationale	03.10.2003	x		x
Heiliger Abend – Christmas Eve – Veille de Noël	24.12.2003	x	x	x
1. Weihnachtstag – Christmas Day – Noël	25.12.2003	x	x	x
2. Weihnachtstag – Boxing Day – Lendemain de Noël	26.12.2003	x	x	x
Silvester – New Year's Eve – Saint-Sylvestre	31.12.2003	x	x	x